



SUPPLÉMENT ÉCONOMIE

# Des cadeaux de Noël bien de chez nous

## LE BIEN PUBLIC

Edition Région dijonnaise 21C

Mardi 24 novembre 2020 - 1,10 €

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?



contactez le

0800 202 648

service à appel gratuit

ou par mail à

lfroute21@lebienpublic.fr



# LOSNE

## Boissons : Demange s'adapte

Alors que ses principaux clients (bars et restaurants) sont fermés en raison du confinement, la société Joël Demange se tourne vers les particuliers pour tenter d'écouler ses stocks. Photo LBP/Fabrice SIRLIN

PAGE 13

CÔTE-D'OR

## Il participe au Vendée Globe... en ligne

PAGE 6

BELLENEUVE

## Un dépôt de pain ouvre ce mardi



Photo LBP/Annie LOUET

PAGE 10

PLAINE DIJONNAISE

## Du nouveau dans les zones d'activités

PAGE 11

CÔTE-D'OR

## Hypocondriaques : le Covid les met sur les nerfs



Photo d'illustration LBP/Philippe BRUCHOT

PAGES 2 ET 3

IMPRIM'VERT

PEFC 31-3540

3 782 85 96 0 11 04 1 2 4 0

3816214

TEMPO Santé

100 pages SEULEMENT 3€20

N°11

Pour traverser l'hiver en forme

COVID-19 OU MAUX DE SANGON 5 SYMPTÔMES À SURVEILLER POUR UN HIVER EN FORME

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LE PROGRÈS | lejournal | LE BIEN PUBLIC

# Privée de ses clients, J. Demange se tourne vers les particuliers

Alors que ses principaux clients (bars et restaurants) sont fermés en raison du confinement, la société Joël Demange voit son activité réduite à peu de chagrin. Le distributeur de boissons, installé à Losne, se tourne donc vers les particuliers pour tenter d'écouler son stock de vins.

À l'automne dernier, la société Joël Demange avait déjà été une victime collatérale de la fermeture des bars et restaurants en raison du confinement. Désormais, le grossiste de boissons, une fois encore privé de ses clients depuis plus de trois semaines, n'a d'autre choix que de rebondir pour maintenir, tant bien que mal, une activité. C'est pourquoi la société plus que quarantenaire a décidé de se tourner vers une nouvelle clientèle : les particuliers. Elle vient de lancer un système de commande de vins et alcools par Internet ([www.monclubdescavistes.fr](http://www.monclubdescavistes.fr)), par téléphone (03.80.27.09.27) ou via un bon de commande distribué dans les boîtes aux lettres des habitants du Pays losnois. Il sera possible de retirer les produits sur place ou de se faire livrer gratuitement. « Cette solution nous apparaissait



L'entreprise doit gérer à la fois les stocks pleins mais aussi les fûts et bouteilles vides, qui sont récupérés chez les clients. Photo LBP/F. S.

une évidence dans cette configuration d'inactivité, pour nous permettre d'avoir quand même des rentrées d'argent », explique Stéphane Pernet, à la tête de la société Demange et du groupe Pernet à laquelle celle-ci appartient.

## 50 % d'activité en moins

« On mise sur l'ancrage local de notre entreprise », ajoute-t-il. « Lors du premier confinement, on n'avait pas les outils. Quand, en

octobre, on a vu que la situation commençait à tourner au vinaigre, on s'est dit qu'il faut réagir. On avait prévu de créer une boutique en ligne en 2021, on a dû accélérer la marche, mais c'est un investissement qui va servir dans le temps ». Le chef d'entreprise poursuit : « Cela permettra de remettre du baume au cœur de nos équipes, qui sont atteintes moralement ». Sur les vingt salariés du site de Losne, entre 60 à et 70 % sont en chômage partiel.

Malgré tout, cette solution ne comblera de loin pas les pertes liées à la fermeture des bars et restaurants. « Depuis le 1<sup>er</sup> mars, on est à 50 % d'activité en moins », précise Stéphane Pernet. « Cet été, on a pu monter jusqu'à 70 %, mais pas plus, car il nous manquait les événements associatifs et les discothèques. Le beaujolais nouveau et la bière de Noël n'ont pas non plus été vendus ». Lors du premier confinement, le stock invendu avait été offert à la Croix-Rouge.



Carine Vieux, salariée de l'entreprise Joël Demange, tient dans ses mains le document présentant la nouvelle offre pour les particuliers, qui est sur le point d'être distribué dans les boîtes aux lettres du Pays losnois. Photo société Joël Demange

Des périodes difficiles, cette entreprise en a connues. On fera tout pour qu'il n'y ait pas de licenciement.

Stéphane Pernet, gérant



## « Certains de nos clients ne se relèveront pas »

La société Joël Demange se trouve dans l'incertitude quant à la réouverture des bars et restaurants. « On parle du 22 janvier, ou du 1<sup>er</sup> février... », indique le gérant, qui attend des éclaircissements de la part d'Emmanuel Macron ce mardi soir. « Je suis également inquiet car certains de

nos clients ne se relèveront pas financièrement et moralement », poursuit Stéphane Pernet, qui ne se laisse pas abattre pour autant : « Des périodes difficiles, cette entreprise en a connues. On fera tout pour qu'il n'y ait pas de licenciement. C'est par le travail, l'abnégation et la force de l'équipe que l'on s'en sortira ».

Fabrice SIRLIN